

## « Petites villes de demain » la convention est signée



« Petites villes de demain » la convention est signée

**Pour le territoire de la Communauté de communes du Grand Armagnac (CCGA), et les communes de Castelnau d'Auzan-Labarrère, Cazaubon, Eauze, Estang et Gondrin, vendredi 31 mars au siège de la CCGA, avait lieu la signature de la convention dans le cadre des Petites Villes de Demain valant d'Opération de revitalisation de territoire (ORT) de la CCGA.**

C'est au mois de mai 2021, que les communes de Castelnau d'Auzan-Labarrère, Cazaubon et Eauze s'étaient engagées avec la CCGA auprès de l'Etat, la Région Occitanie et l'Etablissement Public Foncier Occitanie dans une démarche partenariale visant la requalification des centres-bourgs.

**Le programme nommé « Petites Villes de Demain » facilite la rénovation du parc de logements des locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement du tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.**

**C'est après 10 mois de co-construction d'une stratégie et d'un plan d'action, que les communes de Castelnau d'Auzan-Labarrère, de Cazaubon, d'Eauze, ainsi que celle d'Estang et de Gondrin étaient enfin prêtes à signer la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire.**

Cette signature acte le soutien des acteurs publics et privés pour la redynamisation des territoires ruraux. Les partenaires qui se sont engagés, ont clairement exprimé leur volonté d'obtenir un territoire plus équilibré pour lui permettre un meilleur développement et évidemment rendre ce territoire et ces communes plus attractifs.

**Philippe Beyries**, président de la CCGA, a tout d'abord remercié toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce document et des engagements qui vont avec :

« Je remercie tous les élus, le personnel administratif, ainsi que les services de l'État. Maintenant nous pouvons aborder la phase de concrétisation. »

**Philippe Dupouy**, président du Conseil départemental du Gers a précisé :

« C'est un plaisir de signer une nouvelle convention. Je crois que ce dispositif Petite Ville de Demain est une cohérence qui permet de détacher des moyens. Le Département est heureux de s'associer à ce dispositif qui permet une cohérence départementale. »

**David Taupiac**, Conseiller Régional a, à son tour, pris la parole :

« Je félicite le territoire du Gers qui s'est engagé. Le Gers est le département qui en Occitanie a le plus de « Petites Villes de Demain. Je suis heureux que l'Etat est emboîté le pas sur la Région. La Région est un soutien aux territoires. Longue vie à cette « Petite Ville de Demain. » C'est un dispositif très cohérent. »

**Michel Gabas**, président du "Pays d'Armagnac et maire d'Eauze est intervenu rappelant le problème de l'habitat puis il a précisé :

« Nous travaillons tous ensemble pour trouver des solutions afin de répondre au mieux aux besoins des habitants . Le but est que tout le monde se mette à niveau. Pour moi, le centre bourg est vieillissant, il est important que nous nous engagions dans la rénovation de l'habitat, des espaces publics. Chaque collectivité met de l'argent sur la table, ça permet maintenant de travailler ensemble. »

**Xavier Brunetière**, préfet du Gers, a remercié les élus pour l'occasion de pouvoir échanger avec eux sur le développement des « Petites Villes de Demain » sur leurs communes :

« Je remercie les équipes qui ont travaillé sur ce projet, un travail de longue haleine... La revalorisation de ce territoire est un enjeu important. Merci de tout ce travail et des ambitions qui sont derrière. »

Il a été rappelé que dans les faits, cette opération vise à soutenir et redynamiser les centres bourgs des communes signataires et à conforter leur rôle de centralités sur le territoire de la CCGA.

**Avec une centaine d'actions à venir sur les thématiques de l'habitat, du commerce, de l'accès aux équipements et aux services publics de proximité, de l'aménagement d'espaces publics ou d'espaces de vie partagés, des mobilités actives et solidaires, de la valorisation du patrimoine et du tourisme, elle fixe les orientations stratégiques suivantes :**

Un territoire plus équilibré qui crée sa dynamique et développe son attractivité. Un territoire au service du développement économique. Un territoire avec une identité et du potentiel à valoriser.

Cette opération de revitalisation va permettre aux villes signataires de s'adapter afin de répondre aux enjeux actuels et futurs et répondre aux besoins et attentes des citoyens en s'appuyant sur les services de l'État et les partenaires, tout en bénéficiant de réseaux d'acteurs nationaux et locaux œuvrant sur ces thématiques.

**Aux locaux de la CCGA pour cette signature, il y avait Xavier Brunetière, préfet du Gers, Véronique Moreau, sous-préfète de Condom ; David Taupiac, conseiller régional ; Philippe Dupouy, président du Conseil départemental du Gers ; Michel Gabas, président du Pays d'Armagnac et maire d'Eauze ; Philippe Beyries, président de la CCGA et maire de Castelnau d'Auzan-Labarrère ; Alain Philip, 1er adjoint à la mairie de Castelnau d'Auzan-Labarrère ; Isabelle Tintané, maire de Cazaubon ; Geneviève Arslanian, 1ère adjointe à la mairie d'Eauze ; Christophe Rande, maire d'Estang ; Didier Dupront, maire de Gondrin.**